

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

M. THÉODORE REINACH

PAR

M. RENÉ CAGNAT

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

Lue dans la séance publique annuelle du 20 novembre 1931



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M CM XXXI

INSTITUT.  
1931. — 20 ter.

Bibliothèque Maison de l'Orient



165780

# NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

## M. THÉODORE REINACH

PAR

### M. RENÉ CAGNAT

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

---

MESSIEURS,

Parmi toutes les charmantes stations hivernales égrenées sur notre littoral méditerranéen, une des plus en faveur auprès des privilégiés qui ont le temps et le moyen de venir vivre quelques semaines au milieu des pins, des orangers et des roses, en vue d'une mer étincelante sous les rayons du soleil, est le site de Beaulieu-sur-Mer, entre Villefranche et Monaco.

Blotti au pied d'une ceinture de collines qui le protège contre les vents du Nord, Beaulieu ignore les intempéries, filles du mistral, dont souffrent trop souvent d'autres points de la côte ; le climat y est presque invariablement doux, l'air particulièrement calme.

A cet endroit, le rivage n'est point rectiligne, mais découpé par deux anses de dimensions différentes, l'anse

de Beaulieu et la baie des Fourmis, que limite à l'Est une pointe rocheuse battue par les flots, la Pointe des Fourmis. De là, l'horizon s'étend au loin en un panorama admirable : à droite, c'est la presqu'île du Cap Ferrat, qui arrête le regard ; à gauche, ce sont les sinuosités de la côte du Cap Roux, tandis qu'en face de soi, on voit la mer bleue miroiter à perte de vue.

Cette pointe avait attiré l'attention d'un de nos confrères assez récemment décédé, Th. Reinach ; il y avait fait élever avec amour une villa grecque à laquelle il avait donné le nom poétique de *Kérylos* — qui désignait chez les Grecs, une sorte d'hirondelle de mer. Pour mener à bien ce pieux hommage d'un érudit, doublé d'un artiste, il s'était adressé à un autre ami de l'art grec, notre confrère de l'Académie des Beaux-Arts, M. Pontremoli. Celui-ci se consacra à cette création de 1902 à 1907, ayant à cœur d'édifier une vraie maison méditerranéenne du type délien, à un seul péristyle et brochant sur ce thème pour en faire non point un pastiche, une archéologie froide, mais une chose vivante et habitable. Et non seulement la villa est bien un reflet de la Grèce d'autrefois, mais rien dans la décoration, ni dans l'ameublement n'a été laissé au hasard des à peu près ; tous les détails ont été empruntés à des documents archéologiques habilement choisis, mosaïques, bas-reliefs, peintures, vases, lampes. On y vit dans un milieu antique, adapté aux lignes du paysage ; on pourrait croire que la construction a toujours été là depuis l'époque où les colons phocéens venaient de mettre le pied sur la Côte d'Azur.

Th. Reinach était heureux de venir s'y reposer de son

labeur intellectuel et, ce qui doublait le prix qu'il y attachait, M<sup>me</sup> Reinach avait pu y passer dans la quiétude les derniers temps de son existence.

Cette délicieuse villa, pleine de souvenirs, est maintenant à vous. Th. Reinach, en mourant, l'a confiée à votre sollicitude et à votre culte d'un passé dont vous êtes les gardiens : il en a laissé la nue propriété à l'Institut. J'ai cru qu'il était de mon devoir de lui en exprimer solennellement notre gratitude, au jour où je me propose de rappeler devant vous sa vie laborieuse et ses œuvres éminentes.

Th. Reinach est né le 3 juillet 1860, à Saint-Germain-en-Laye, dans une maison de famille sise sur le prolongement de la terrasse ; il y passa la plus grande partie de son enfance et le commencement de sa jeunesse ; il aimait, jusqu'à la fin de sa vie, à y raviver ses souvenirs d'autrefois. C'était le plus jeune de trois frères qui ont fourni, chacun de son côté, une brillante carrière, l'aîné dans la politique et la littérature, le second dans le domaine scientifique et archéologique ; celui-ci nous avons la bonne fortune de le voir siéger parmi nous. Ai-je besoin de vous dire qu'il a bien voulu me fournir en abondance, pour les présenter devant vous, de précieux renseignements sur un frère aimé dont il estimait grandement la valeur singulière ?

Jusqu'à l'âge de quatorze ans, Th. Reinach ne quitta pas la maison paternelle, mêlé tout enfant aux études de ses aînés et s'assimilant naturellement leur savoir, pour le reste, donnant libre cours à ses dons naturels, qui étaient

merveilleux, à sa passion précoce pour la géographie et pour l'histoire, servie par une mémoire prodigieuse, à sa curiosité pour toutes les choses de l'esprit. On a dit qu'il fut un enfant prodige ; et, de fait, on cite de lui des traits tout à fait surprenants. A treize ans, il éblouissait une dame russe en lui énumérant cent trente cours d'eau de Russie, fleuves et affluents ; à la même époque, il avait dessiné avec un soin minutieux un atlas universel d'après Stieler, et écrit en vingt gros cahiers, que les siens possèdent encore, une histoire générale calligraphiée. Tout cela sort de l'ordinaire.

Un jour vint où cet autodidacte d'un nouveau genre allait prendre sa place dans la vie normale des jeunes gens de son âge. En 1874, il entra au lycée Condorcet dans la classe de Bernage. Le rang qu'il tint parmi ses condisciples et parmi les écoliers de France, il suffit de consulter, pour le savoir, les palmarès du lycée et les annales du Concours général, où il remporta, pendant trois ans, des succès qui l'ont rendu célèbre parmi ses maîtres et ses contemporains. Je me souviens encore de l'émoi admiratif qu'ils soulevèrent dans le monde universitaire. Jamais on n'avait vu pareille accumulation de couronnes sur une seule tête. Obtenir dix-neuf prix au Concours général, dépassait tout ce qu'on croyait jamais voir. Et ceci, dans les facultés les plus diverses ! En rhétorique, il enlève le premier prix de discours français, de vers latins, de version latine, de version grecque, de géographie et d'anglais ; le second prix de discours latin et de géométrie, ainsi qu'un accessit d'histoire ; en philosophie le premier prix de dissertation française, de physique et chimie et

d'anglais, le second prix de dissertation latine, d'histoire et de mathématiques.

C'est également en ce temps-là, au cours de son année de rhétorique, qu'il accomplit un autre tour de force : il prit part à une représentation du *Philoctète*, de Sophocle, dans le texte original, que lui et quelques-uns de ses camarades donnèrent dans l'hôtel de son père et à laquelle on convia les professeurs de grec les plus illustres de Paris ; il jouait le rôle du marchand, tandis que notre confrère, M. Doumic, remplissait le rôle du héros Philoctète. « Jeune encore d'enthousiasme, a écrit M. Salomon Reinach, Émile Egger célébra cette représentation unique par un distique grec. J'étais souffleur ; c'était presque que une sinécure. »

Ainsi chargé de lauriers universitaires, vers quelle carrière ou vers quelles études allait se tourner Th. Reinach ? Il prit le chemin de l'école de Droit et, comme on pouvait s'y attendre, poussa ses études juridiques jusqu'au doctorat. Le livre qui lui valut le grade de docteur est intitulé : *De l'état de siège* ; c'est une œuvre d'historien en même temps que de juriste. Elle fut couronnée par la Faculté.

En même temps, il se faisait inscrire à la conférence Molé-Tocqueville, où il présenta des rapports qui le firent remarquer, en particulier sur l'enseignement secondaire des femmes et sur l'impôt sur le revenu. Ces essais annonçaient la part qu'il devait prendre plus tard aux discussions de la Chambre des députés. Il fut même élu président de cette conférence en 1888.

Mais les études de droit n'absorbaient pas tellement son activité qu'il oubliât celles qui l'avaient passionné durant

sa vie d'écolier: il fréquentait aussi avec curiosité d'abord, avec ardeur ensuite, les conférences de l'Ecole des Hautes-Etudes et s'attachait tout particulièrement au cours de notre éminent confrère Weil. C'était revenir aux Grecs et à leurs œuvres. Il se sentait pour eux un amour que le temps ne fit que rendre plus chaud. Voici ce qu'il disait, dans un de ses derniers discours, à une réunion d'étudiants hellènes : « Dans tous les domaines intellectuels les Grecs, quelques germes utiles que leur aient fournis les vieilles nations orientales, ont été, avant tout, des défricheurs, des pionniers : ils ont découvert la gloire, ils ont découvert la beauté et ils ont apporté à cette découverte une telle allégresse, une telle surabondance de vie qu'il se dégage encore de leur œuvre, après deux ou trois mille ans écoulés, une contagion de jeunesse, comme de cette merveilleuse substance isolée par une Française de génie, qui peut, pendant des siècles, répandre des effluves mystérieuses et bienfaisantes. L'hellénisme est dans le monde des idées ce que le radium est dans celui de la nature: au contact de sa vitalité nous pouvons à tout âge nous revivifier et nous rajeunir. »

On conçoit que celui qui professait de tels sentiments ait toujours consacré à l'antiquité grecque la meilleure partie de son érudition philologique, numismatique, épigraphique, papyrologique, musicographique même, comme vous le montrera la suite de la présente notice.

Pour commencer, il s'attacha aux monnaies de l'Asie-Mineure ; telle est la matière du livre qu'il intitula : *Trois royaumes de l'Asie-Mineure: Cappadoce, Bithynie, Pont*, et auquel notre Académie décerna en 1889 le prix Allier

de Hauteroche. Dès ce premier ouvrage, on voit nettement comment Th. Reinach comprenait la numismatique et ce qu'il entendait lui demander. A l'encontre de nombre de numismates, il ne s'est jamais borné à enregistrer des pièces, à dresser une nomenclature plus ou moins complète et définitive des suites monétaires d'une ville, d'un roi, d'une dynastie, d'une province. Toujours son esprit investigateur a cherché à élucider les problèmes variés que soulève l'étude d'une pièce ; loin de passer à côté des difficultés, il les aborde de front, il les recherche : questions de chronologie, d'épigraphie, d'interprétation mythologique, d'histoire de l'art, de métrologie ; et dans ces multiples problèmes, il a réussi parce que sa perspicacité naturelle s'est trouvée secondée par la connaissance approfondie et la manipulation aisée des textes historiques et épigraphiques et par les développements extérieurs à la numismatique qu'il a su approprier à ses recherches. Sans cesse, il a visé à faire profiter la numismatique de l'amplitude de son érudition générale.

Cette méthode frappa tous les savants qui, à ce moment, s'occupaient chez nous de numismatique. Waddington lui écrivait de Londres, au reçu du volume : « Une de mes soirées a été consacrée à la lecture attentive de votre travail. Je l'ai comparé avec mes propres notes et je puis vous dire sans flatterie que je n'ai pas une critique à exprimer. Votre méthode est rigoureuse, la connaissance du sujet, parfaite, et je ne vois pas trop ce que de nouvelles découvertes pourraient modifier dans les conclusions auxquelles vous arrivez. » Ce jugement plus qu'honorable sacrait Th. Reinach numismate.

Au cours de ces études, notre futur confrère avait été séduit par la figure d'un de ces monarques orientaux, Mithridate Eupator, « ce roitelet d'un pays presque inconnu avant lui qui, sans jamais avoir pris lui-même le nom de Grand, l'a reçu de la haine clairvoyante et de l'admiration involontaire de ses ennemis acharnés, les Romains ».

Ce qu'il faut penser du livre qu'il lui a consacré, c'est encore Waddington qui nous le dira. Il écrivait à l'auteur le 20 octobre 1890 :

« J'ai profité de mon congé et de mon séjour à la campagne pour lire votre beau livre de Mithridate Eupator, que j'avais rapporté de Londres. Je l'ai lu avec une attention critique d'un bout à l'autre et plusieurs parties deux fois. Je suis émerveillé de l'ingénieuse sagacité avec laquelle vous avez utilisé les moindres indications pour reconstruire les parties obscures de ce grand règne. Vos conjonctures sont toujours plausibles. En parlant de ces vieilles luttes et de la politique d'il y a vingt siècles, vous avez rajeuni la phraséologie classique et appliqué les expressions de la politique contemporaine à la politique de Rome et de Mithridate, ce qui, à mes yeux, est un mérite de plus et rend votre récit plus animé et plus attachant, car les passions et les intérêts en jeu ne varient qu'en apparence. Votre ouvrage est un véritable renouvellement d'une grande page d'histoire, connue jusqu'à présent d'une façon bien superficielle et incomplète. Vous avez prouvé que vous êtes aussi bien armé pour la synthèse historique que pour l'analyse détaillée et minutieuse de sources épigraphiques et numismatiques. Je vous en félicite très

« sincèrement ; votre livre est un modèle du genre et  
« restera. »

Cette fois, Th. Reinach était sacré historien.

Présenté pour un prix Bordin à l'Académie française, le volume donna lieu à un rapport très élogieux du secrétaire perpétuel, dont j'extrais le passage suivant :

« La légende est dépassée ici par l'histoire ; en consul-  
« tant tous les textes, tous les musées, toutes les collec-  
« tions de médailles, M. Théodore Reinach est parvenu à  
« découvrir, à reconstituer un Mithridate nouveau, plus  
« vivant que l'autre, plus vrai sans doute et plus grand  
« encore. Il l'a fait avec une hauteur de vue, une vigueur  
« de pensée et une élégance de style qu'on ne saurait  
« trop louer. J'aime à le redire à mon tour : ce livre est  
« une des plus belles œuvres qu'ait produites, dans les  
« dernières années, notre jeune école historique. »

Docteur en droit, docteur ès lettres, Th. Reinach pouvait désormais appliquer son activité scientifique aux sujets les plus variés et se laisser guider, en toute liberté, par les événements et les découvertes. Jamais elle ne se ralentit : le nombre et la diversité de ses travaux de toutes sortes, gros livres ou brochures, en fait foi. « Si la liste  
« de ses publications, disait déjà Weil en 1899, en pré-  
« sentant son nom aux suffrages de notre académie, tom-  
« bait sous les yeux d'une personne qui ne le connaîtrait  
« pas, on pourrait supposer que l'auteur a dépassé la  
« soixantaine. » — il n'avait pas encore atteint la quaran-  
taine. Naturellement, il ne peut être question de signaler  
ici toutes les œuvres de notre confrère ; une bibliographie  
complète pourrait seule donner une idée exacte et précise

de leur multiplicité. Je me bornerai aux plus marquantes.

Tout d'abord, une collaboration. En 1890, MM. Dareste et Haussoullier entreprenaient de publier un recueil des inscriptions juridiques grecques, du moins des plus considérables d'entre elles, des textes fondamentaux. La place de Th. Reinach était tout indiquée dans une étude relative à la Grèce et au Droit. Il fut associé au travail et prit une part active à la publication.

L'année suivante, il s'attaque à un traité d'Aristote récemment découvert, *l'Ἀθηναίων πολιτεία*; il en donne une traduction sur laquelle je reviendrai plus bas.

En 1892, le philologue se change en archéologue. Cinq ans auparavant, un Turc, propriétaire d'un terrain, situé aux environs de Saïda, y avait entrepris des travaux pour en extraire des pierres à bâtir. Il découvrit ainsi un puits au fond duquel étaient disposés sept caveaux qui, tous, contenaient des sarcophages, quelques-uns de grande beauté et d'une conservation parfaite. On les transporta à Constantinople et le directeur du musée, Hamdy-Bey, conçut le projet de leur consacrer une publication spéciale; mais il sentait bien que, sans un collaborateur, la besogne surpassait ses forces. Ce collaborateur, il vint le chercher à Paris; s'il ne l'y avait pas trouvé, il aurait été le demander à Vienne ou à Berlin. Th. Reinach le comprit et consentit à aller passer quelques mois sur le Bosphore et à mettre son nom en tête du livre, à côté de celui de Hamdy-Bey.

Celui-ci s'était réservé l'historique de la découverte; lui, s'est chargé de la partie proprement archéologique; il a étudié avec autant de science que de talent ces œuvres

de sculpture, devenues rapidement classiques, les sarcophages lyciens, celui des pleureuses, celui du satrape, représentant de l'école ionienne, et le grand sarcophage dit d'Alexandre, devenu pour nous le modèle de la sculpture polychrome arrivée à la perfection de sa finesse. En des pages à la fois solides et brillantes, qui trahissent la main d'un écrivain d'art exercé, il a discuté toutes les questions d'art, de technique, de style et d'histoire que soulève l'étude de ces documents. En acceptant de se consacrer à cette publication pour en assurer le bénéfice à la science française, Th. Reinach faisait un acte louable qu'il convient de signaler.

L'année suivante, en 1893, il nous évitait une seconde fois un aveu d'impuissance. Merveilleusement doué pour la musique, pianiste, compositeur même, il s'était dès sa jeunesse beaucoup occupé et il continua durant toute sa vie à s'occuper des questions musicales. Or, au cours des belles fouilles pratiquées à Delphes, sous la direction d'Homolle, en déblayant le Trésor des Athéniens, on découvrait sur deux assises superposées de la paroi sud une longue inscription, malheureusement quelque peu mutilée, qui offrait une particularité assez surprenante au premier abord : les lettres qui constituaient le texte même étaient surmontées de caractères alphabétiques qui n'en faisaient pas partie intégrante. On pouvait bien affirmer, en se reportant à des documents connus antérieurement, que c'étaient là des signes de notation musicale ; mais si, pour déchiffrer l'inscription, en fait un hymne en l'honneur d'Apollon, il suffisait d'un épigraphiste doublé d'un philologue, — et nous n'en manquions pas ici même — il n'en allait point

ainsi pour l'interprétation des indications musicales et la transcription de la mélodie : il fallait un spécialiste.

Th. Reinach était le seul des érudits français qui fût au courant de la notation musicale grecque et des problèmes soulevés par la musique hellénique ; sans lui l'école d'Athènes aurait dû renoncer à publier intégralement sa belle découverte avec le commentaire scientifique qu'elle réclamait.

Vous savez tous avec quelle science et quel bonheur, il a, dans un magistral article du *Bulletin de Correspondance hellénique*, rétabli, interprété et transcrit en caractères musicaux modernes, ce péan delphique et un second de même sorte trouvé par Homolle l'année suivante. Bien plus, il nous a permis d'entendre ce curieux spécimen de la musique grecque, telle qu'elle était de mode il y a plus de deux mille ans ; car il le fit deux fois exécuter, la première fois, à Paris, en 1894 dans l'hémicycle de l'École des Beaux-Arts, sous les auspices de l'Association pour l'encouragement des Etudes grecques, accompagné par Fauré, la seconde fois en 1897.

De cette virtuosité, il devait fournir ultérieurement d'autres preuves. En 1900, collaborant avec Weil, il donnait une édition du *Περὶ μουσικῆς* de Plutarque, un des documents les plus précieux que nous ait légués l'antiquité pour la connaissance de la musique hellénique, le seul qui nous renseigne avec un peu de détail sur l'histoire de cet art, principalement pendant les périodes les plus anciennes et sur les principes de l'école musicale, telle qu'elle s'était développée au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Th. Rei-

nach n'a pas épargné sa peine pour reconstituer le texte et éclairer les obscurités de ce traité.

Vous vous souvenez sans doute aussi, ceux d'entre vous, du moins qui faisaient partie de la Compagnie à cette époque, que le 22 février 1907, il nous a présenté une communication sur une flûte de Pan, trouvée récemment au fond d'un puits dans les ruines d'Alésia. Il avait commencé par fixer théoriquement la valeur sonore de chacun des tuyaux qui la composent, puis il avait contrôlé le résultat de ses calculs en s'adressant à plusieurs flûtistes de Paris; l'un d'eux, qu'il avait amené avec lui à notre séance, nous fit entendre les sons, d'ailleurs assez aigus, qu'il était possible de tirer de ce curieux instrument. J'ajoute que ce n'est pas la seule fois qu'il ait introduit ainsi des exécutants dans notre salle des séances, pour soutenir par des auditions musicales la portée de ses communications.

Cette question de la musique grecque le préoccupa jusqu'à la fin de sa vie. En 1926, il publiait un excellent exposé de la doctrine et de la pratique des Grecs, sous le titre : *La Musique grecque*. Le livre s'adressait surtout, disait-il, à deux sortes de lecteurs : « les musiciens qui savent un peu de grec et les hellénistes qui savent un peu de musique — deux catégories qui ne sont pas bien nombreuses. »

Il me faut revenir maintenant aux travaux de notre confrère relatifs à la numismatique. Ils sont considérables. Durant plus de quarante ans, il a rempli de ses articles les revues périodiques, surtout la *Revue des Etudes grecques*,

la *Revue archéologique*, la *Revue numismatique*, d'autres encore ; et chacun de ces articles apportait à la science une contribution souvent importante. On en pourra juger par ceux qu'il a réunis sous le titre de *L'histoire par les monnaies*. Il y a mis pleinement en pratique la méthode à laquelle il a été fait allusion plus haut : utiliser les données des monnaies en les combinant avec celles des autres classes de documents, pour résoudre quelques-uns des nombreux problèmes que soulève l'histoire politique, économique, artistique, religieuse de l'antiquité ; c'est le principe que toujours et partout il a appliqué dans ses écrits comme dans son enseignement. Car il avait un grand talent de parole et comme un besoin d'enseignement. Dès 1894, il professa un cours libre de numismatique à la Sorbonne, puis, également à la Sorbonne, un cours de musique et de métrique, en 1901 ; en 1903, il parlait à l'École des Hautes Etudes sociales. Partout il obtenait un grand succès, qu'il retrouva lorsqu'à la mort de Babelon il fut appelé à le remplacer au Collège de France.

Babelon et Th. Reinach, deux noms que notre Compagnie avaient associés en vue d'un travail commun, dont j'ai déjà eu l'occasion de vous entretenir, en analysant devant vous l'œuvre du premier de ces savants. Vous vous rappelez qu'à la mort de Waddington, la précieuse collection de monnaies grecques d'Asie-Mineure qu'il avait réunies, fut acquise par l'État et que notre Académie décida d'en publier le recueil, tel que Waddington l'avait conçu, tel qu'il en avait même rédigé une très minime partie ; œuvre assez ardue, qui demandait une révision minutieuse de cette rédaction très sommaire, l'examen des grands

médailleurs de l'étranger et l'étude des questions de toute sorte que soulève une entreprise de cette nature.

Babelon ne pouvait pas, à lui tout seul, suffire à cette tâche immense ; l'auteur de la *Numismatique des rois de Cappadoce, de Bithynie et de Pont*, était tout désigné pour lui être associé, ce qui fut fait. A la mort de Babelon, Th. Reinach, devenu depuis longtemps un des nôtres — il fut élu membre libre en 1909 — resta chargé de continuer le travail avec M. Ad. Blanchet, qui demeure aujourd'hui, seul de notre trio d'éminents numismates, pour le mener à bonne fin.

Philologue, archéologue, numismate, épigraphiste — on sait que pendant dix ans il rédigea le bulletin épigraphique de la *Revue des Etudes grecques*, — Th. Reinach ne pouvait pas se désintéresser d'une classe de documents entrés récemment dans la circulation, et remplis de renseignements de première importance, que l'Egypte nous a rendus et continue à nous rendre chaque année en abondance, je veux dire les papyrus. Aussi bien, a-t-il abordé le déchiffrement et l'étude des papyrus les plus importants et les plus divers avec une ardeur qu'aucune difficulté ne rebutait.

Les textes que nous révèlent les papyrus sont de plusieurs espèces. Avant tout, ils nous font connaître des œuvres littéraires. La plus considérable qui ait été retrouvée est la Constitution d'Athènes (*Ἀθηναίων πολιτεία*), traité célèbre d'Aristote, que Cicéron possédait dans sa bibliothèque et que Plutarque a pris comme guide dans sa *vie de Solon*. On le croyait perdu ; il n'en était rien. Un papyrus nous en

a rendu, sur le verso d'une feuille de comptes, une copie complète. J'ai déjà dit que notre confrère en avait publié une traduction, qui est à la fois une mise au point sagace du texte et une interprétation des difficultés nombreuses qu'il contient. Car Th. Reinach préférait aux commentaires et aux annotations les plus érudites les traductions françaises, qui obligent à comprendre à fond les phrases que l'on entreprend de publier et à attaquer de front les difficultés d'interprétation, une traduction digne de ce nom se refusant à toutes les habiletés, à toutes les réticences. Et voilà pourquoi toutes les publications de Th. Reinach sont accompagnées de traductions.

Mais, en papyrologie, on n'a pas souvent affaire à des morceaux comme le traité d'Aristote ; pour l'ordinaire, on se trouve en présence de fragments d'une bien moindre étendue. Toujours à l'affût des publications nouvelles, Th. Reinach s'emparait de ce qui paraissait en France ou ailleurs, pour y apporter des compléments de lectures, des corrections, des commentaires. Tantôt il s'attache à un papyrus d'Oxyrhincus, où est transcrite une partie d'un drame satyrique de Sophocle, les *Ichneutai*. Le sujet est tiré d'un mythe de l'enfance d'Hermès ; le vol des vaches d'Apollon, l'invention de la lyre en forment les principaux épisodes. Vous n'ignorez pas que notre confrère en a tiré le livret d'un drame lyrique, la *Naissance de la Lyre*, qui, mis en musique par M. A. Roussel, a été représenté à l'Opéra en 1925, annonce du *Salamine* (musique de M. Emmanuel), joué peu de temps avant sa mort, en 1928. Tantôt il transcrit et traduit cinquante vers nouveaux de l'Hécalé de Callimaque ; tantôt encore son attention est

attirée par cinq fragments d'une mélodie grecque, inscrite au verso d'un papyrus de Berlin ; il effectue la restitution de la poésie et la transcrit en notation moderne.

En 1922, Grenfell fait connaître un papyrus sur lequel sont tracées cinq lignes de poésie, surmontées de notes de musique ; la poésie se trouve être un hymne liturgique. Th. Reinach établit que c'est là le plus ancien spécimen de la musique d'église, en même temps que la preuve authentique des liens étroits qui unissaient cette musique à la musique grecque profane de l'époque païenne.

Malheureusement les papyrus littéraires sont relativement rares ; le plus grand nombre de cette sorte de documents consiste en textes historiques et surtout administratifs. Parmi les plus curieux peut-être, on doit en placer plusieurs qui offrent le récit d'un procès criminel et politique entre juifs et alexandrins, au temps de l'empereur Claude. Les parties en cause sont Hérode Agrippa, roi des Juifs, et les chefs des antisémites d'Alexandrie, Isidore et Lampon. Ces deux personnages condamnés à mort pour leurs méfaits commis sous Caligula, cherchaient à gagner du temps en dirigeant une accusation contre Agrippa, mais l'empereur leur ferma la bouche et ordonna de les conduire au supplice. Toute la scène constitue un piquant complément des écrits historiques de Philon le Juif. Notre confrère était d'autant plus qualifié pour s'occuper de la question que, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, il a consacré une notable partie de son activité scientifique à étudier l'histoire et la doctrine juives.

Non moins curieux dans un autre genre est le règlement d'administration publique, connu sous le nom de « gno-

mon de l'idiologue », extrait considérable en 115 articles du code fiscal de l'Égypte romaine, règlement servant de guide au directeur du compte particulier de l'empereur placé immédiatement sous les ordres du préfet d'Égypte, au temps d'Antonin le Pieux. Ce document touche à une foule de questions de droit public et privé et apporte de précieuses additions et corrections à notre connaissance du droit romain, notamment en ce qui concerne le régime successoral, les dots, les confiscations, les diverses classes de la population et la police des cultes. A tous ces titres, il relevait de l'érudition si variée de Th. Reinach.

Je me reprocherais, à propos de son activité papyrologique, de ne pas rappeler qu'en 1902, il fit un voyage en Égypte et en rapporta tout un lot de papyrus, trouvés près d'Hermoupolis en Thébaïde. Le butin consistait en six fragments littéraires, cinquante actes ou documents divers et sept papyrus démotiques ; il les publia avec le concours de MM. Spiegelberg et Seymour de Ricci.

Je ne vous ai encore signalé qu'en passant, toute une catégorie de questions qui sollicitèrent l'attention de Th. Reinach. Par ses origines, il appartenait à la religion juive ; il était donc tout naturel qu'il prît grand intérêt au judaïsme, à son histoire et à son avenir ; de cet avenir il était très préoccupé ; aussi prit-il une grande part aux efforts de l'Union libérale israélite, dont il était un des membres les plus actifs ; mais des choses qui concernent les opinions intimes et les croyances religieuses de chacun, l'Académie n'a point à s'occuper. Ce qui nous intéresse, ce sont les œuvres que Th. Reinach nous a laissées sur le passé du judaïsme et les auteurs anciens qui en ont parlé ; dans ce

domaine son rôle a été singulièrement important. Je laisserai de côté les rapports qu'il présentait chaque année à la Société des Etudes juives, dont il fut un des fondateurs et dont il resta longtemps le secrétaire, pour m'attacher à des travaux plus strictement scientifiques. Dès le début de sa carrière, il publia une histoire des Israélites. Ce livre est arrivé à sa cinquième édition en France et a été traduit en plusieurs langues: il y trace en trois cents pages dans un résumé lumineux, le passé d'une nation « dispersée sur une grande partie du globe, mais dont les membres ont toujours été étroitement liés entre eux par une croyance et des espérances communes, par de pieux souvenirs, par des pratiques minutieuses fixées avec un soin jaloux, enfin par des livres où tout ce patrimoine religieux est déposé. » Oeuvre de synthèse initiale, esquisse première à laquelle, tout le long de sa vie, il apporta des additions scientifiques toutes les fois qu'il en trouvait ou faisait naître l'occasion.

Dès 1887, il écrivait un petit traité des monnaies juives qui rendait accessibles au public les résultats acquis par les numismates de métier ; en 1895, persuadé que l'historien qui recherche les causes des événements doit se demander avant tout quelle idée se sont formée les Juifs, à un moment donné, les peuples avec lesquels ils se sont trouvés en contact, les opinions dictant les sentiments, les sentiments, tôt ou tard, se traduisant par des faits ; persuadé aussi que déterminer ce que les Grecs et les Romains ont pensé des Juifs, c'est expliquer le traitement qu'ils leur ont fait subir, il rassemble en un volume les textes d'auteurs grecs et romains relatifs au judaïsme, recueil dont l'intérêt est indiscutable pour ceux qui s'occupent

des antiquités classiques, aussi bien que pour les historiens d'Israël. C'est aussi pour fournir à ceux-ci des documents d'une valeur indiscutable qu'il entreprit de faire publier une traduction et un commentaire de l'historien Josèphe. Dans un avant-propos, comme il savait en écrire, il insiste sur la grande importance de l'auteur et de ses écrits. Pour les *Antiquités judaïques*, il fait remarquer que si le traité n'est dans la première partie qu'un abrégé de la Bible, le reste constitue un document historique de premier ordre, Josèphe ayant pu recueillir des renseignements de la bouche même des contemporains, en sorte que l'œuvre intéresse au plus haut point, non seulement l'histoire juive, mais aussi l'histoire romaine et celle du christianisme naissant. Quant à la *Guerre judaïque*, récit de la formidable insurrection de 66, qui se recommande aux spécialistes par l'abondance et la précision des détails relatifs aux opérations militaires, on y trouve le tableau émouvant par sa froideur même, d'une des plus tragiques catastrophes que l'histoire ait enregistrées. Pour les deux autres traités, l'*Autobiographie* et le *Contre Apion*, voici comment Th. Reinach les définit :

« L'*Autobiographie* forme un complément de la *Guerre judaïque*. Ce sont les mémoires piquants d'un général d'insurrection malgré lui, auquel peut s'appliquer le mot éternellement vrai de la comédie : « Je suis leur chef, il faut que je les suive ». Seulement Josèphe ne les a pas suivis jusqu'au bout.

« Le *Contre Apion* est l'œuvre d'un polémiste ingénieux ; il nous initie aux procédés de discussion des judéophobes, si semblables à ceux des antisémites d'aujourd'hui. »

Ainsi s'est-il successivement attaqué à toutes les sources littéraires, numismatiques, épigraphiques, papyrologiques qui pouvaient éclairer le passé des Juifs. On peut se rendre compte du nombre et de l'importance de ses travaux en se reportant à la bibliographie des *écrits de Th. Reinach relatives au Judaïsme*, que M. Seymour de Ricci a imprimée en 1928 dans la *Revue des Etudes juives*.

Je ne vous aurais pas donné une idée complète de ce merveilleux esprit, si je n'ajoutais pas que le titulaire des prix de mathématiques du Concours général de 1876 et 1877, au lieu de se désintéresser dans la suite de questions devenues étrangères, était resté ouvert à ce genre d'études et les avait même poussées très loin. En 1890, il publia dans le *Journal de mathématiques* une démonstration nouvelle du théorème de Pythagore, et en 1907, dans la *Revue générale des Sciences*, un article sur un traité inédit d'Archimède.

Mais ceci nous éloigne du domaine dévolu à l'Académie des Inscriptions. J'en dirai autant de ce qui me reste à signaler de la carrière de Th. Reinach ; il faut pourtant en parler brièvement. En 1906, notre confrère, désireux de se mesurer avec les réalités actuelles, se fit élire député de la Savoie. Il demeura investi de ce mandat jusqu'en 1914, sans négliger pour cela, ainsi que vous l'avez vu amplement, ni la philologie, ni l'archéologie. Certains ont pu regretter, pourtant, qu'à tant d'occupations qui entreprenaient sur ses loisirs, il ait encore ajouté la politique. Il s'est trouvé, a-t-on dit, un peu comme Hercule à la croisée des chemins et, au lieu d'en choisir un, il a voulu

les prendre tous. Son passage aux affaires publiques n'a pourtant pas été inutile au pays.

Naturellement, à la Chambre, il prenait part surtout aux discussions relatives à nos études et forçait l'attention de ses collègues : en 1906, il faisait porter de 100 à 103.000 francs le crédit affecté à la Bibliothèque nationale ; en 1907, il demandait l'amélioration du traitement du personnel ; en 1910, il réclamait la création dans les principales universités de province de chaires d'histoire ancienne des peuples de l'Orient, dont seraient chargés de jeunes égyptologues. La même année, aux réserves formulées par le rapporteur, M. Steeg, il répondait par l'éloge de l'Ecole d'Athènes et des fouilles de Délos et de Delphes. En outre, pour tout ce qui touche à l'Enseignement et aux Beaux-Arts, il était prêt à intervenir quand il le jugeait opportun ; et dans toutes ces interventions, on retrouvait la sûreté de méthode, le souci de l'exactitude, la précision qui, en politique, est synonyme de probité, les habitudes d'esprit scientifiques que lui assuraient ses fréquentations journalières avec l'antiquité. Nous en pouvons juger par les deux volumes qu'il publia en 1914, intitulés *Au Parlement*. Il y a réuni ses discours, propositions de lois et rapports parlementaires. P. Deschanel en a écrit la préface ; on y lit les lignes suivantes qui caractérisent la façon dont notre confrère avait compris son rôle de député et qui l'honorent grandement :

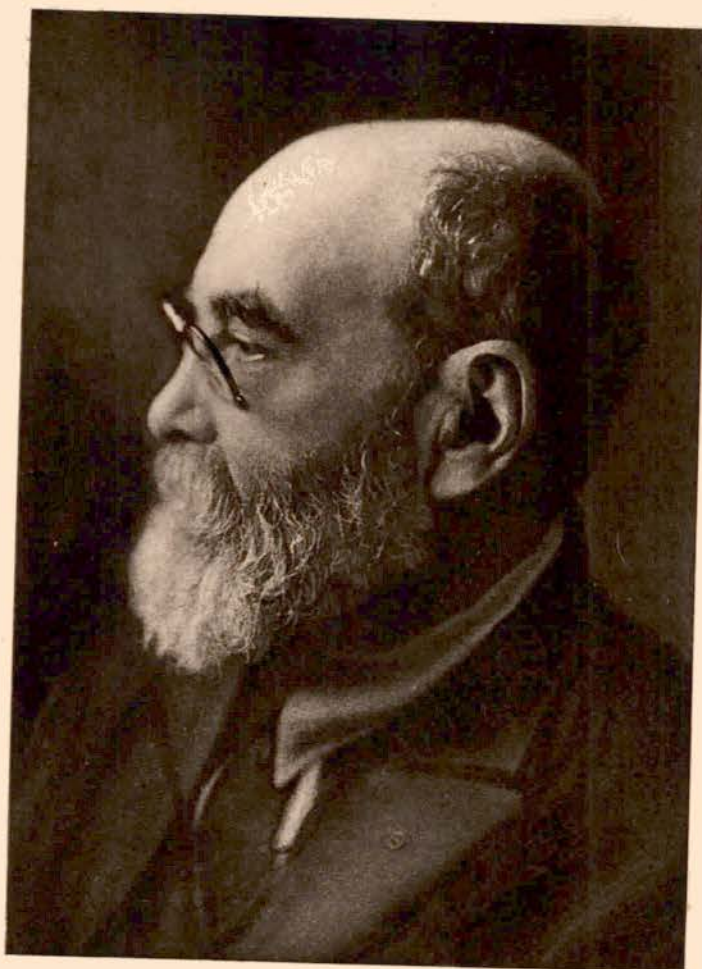
« Il est une autre qualité que je veux louer en vous, car elle est la plus difficile à conserver dans un gouvernement de partis : l'indépendance. L'indépendance coûte très cher ; c'est la suprême élégance, car elle retarde

l'existence du pouvoir pour ceux qui y seraient le mieux préparés. Vous avez fait votre choix ; ce n'est pas moi qui vous en blâmerai. Vous vous offrez le luxe de dire ce que vous pensez, ce que vous savez ; or vous savez beaucoup et vous pensez toujours avant de parler. Ce n'est point une règle générale. »

Arrive l'année 1914. « L'horizon est trouble, avait-il dit dans un discours prononcé à Chambéry en 1908, trois ou quatre peuples sont lâchés sur le Danube et dans les Balkans, comme des collégiens qui fument des cigarettes dans un magasin à poudre. Faisons tous nos efforts pour conjurer l'explosion ; mais si l'incendie se déchaîne, si, de proche en proche, il gagne nos frontières, ne comptons que sur nous-mêmes pour nous défendre. » Il resta fidèle à cette doctrine. Commandant d'artillerie de réserve, il fut envoyé d'abord à Belfort ; nommé lieutenant-colonel en 1917, il fut chargé à ce titre d'une mission de propagande et de conférences aux Etats-Unis. Ainsi utilisait-on pour le bien de tous, la parfaite connaissance qu'il possédait de la langue anglaise — il parlait l'anglais comme le français.

La signature de la paix le rendit à ses études ; il s'y consacra de nouveau corps et âme, sans se soustraire aux nécessités des temps présents. Le 13 septembre 1928, il était à Genève pour la conférence préparatoire du congrès des forces religieuses pour la paix, et y prononçait une allocution. De là, il se rendait en Savoie, où, cinq jours après, il était frappé d'une attaque ; revenu à Paris, on le croyait rétabli, quand survint une embolie qui l'enleva le 28 octobre ; il n'avait pas encore soixante-dix ans.

Sa mort était une très grande perte pour les sciences philologiques qu'il a si bien servies, pour notre Académie qu'il honorait, qu'il vivifiait par ses fréquentes communications aussi bien que par les doctes observations qu'il prodiguait au cours de nos séances, pour les Sociétés savantes dont il était l'animateur infatigable et le soutien, pour les œuvres sociales auxquelles il apportait l'appui de son dévouement et de son talent.



Héhog, Schützenberger, Paris

THÉODORE REINACH

1860 - 1928